INÉDIT • *Puisé dans les archives*

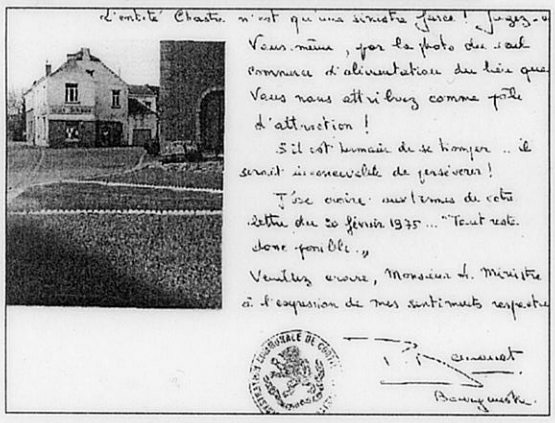

Extrait de la lettre du 14 mai 75. En photo, le magasin de Chastre.

À Chastre, et plus particulièrement à Cortil-Noirmont, les archives sont encore brûlantes, tant la fébrilité s'était emparée du bourgmestre et agriculteur Pol Demanet (PSC) et de son rival en politique, le géomètre-expert Maurice Decelle (PLP).

Au-delà du destin de Cortil-Noirmont, ils s'étaient opposés sur le remembrement, les plans de secteur, mais aussi sur des questions nettement plus matérielles où se mélangeaient les liens familiaux, les propriétés terriennes et les travaux de voirie.

Pour défendre la cause gembloutoise, Pol Demanet écrit au Roi ainsi qu'à de nombreuses personnalités politiques catholiques et rencontre le ministre Joseph Michel. De mois en mois, le courrier est de plus en plus virulent, voire amer.

Ainsi, le 18 février il écrit : *« Je suis écœuré d'être social-chrétien. […]Notre position n'est-elle pas raisonnable ? N'est-elle pas logique ? N'est-elle pas humaine ? Que vous faut-il de plus — monsieur le ministre — s'il vous plaît, dites-le nous ? ! »*

S. V.

HISTOIRES DE FUSIONS • *Chastre*

Cortil et Noirmont se divisent sur le rattachement à Gembloux

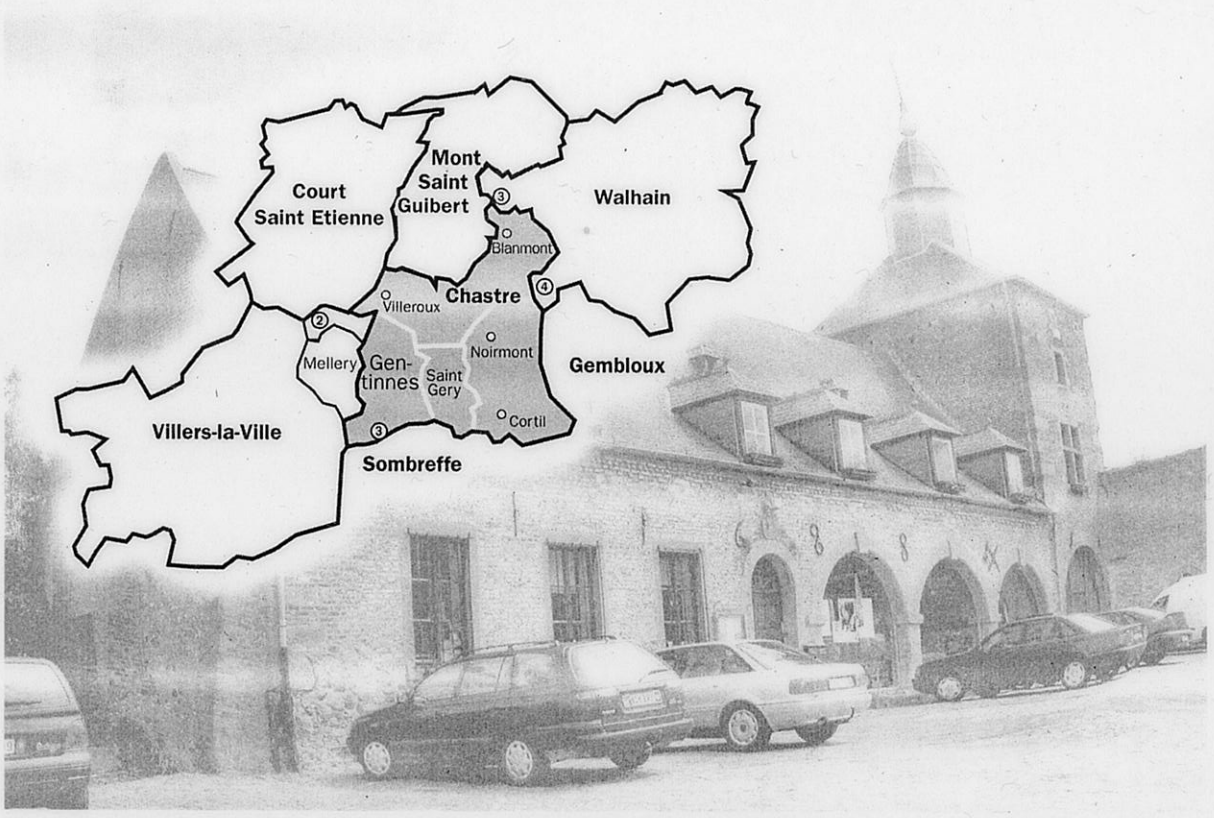

(1) Le hameau de Haute-Heuval rejoint Mellery et la fusion de Villers-la-Ville. (2) Réclamé par Chastre, le hameau de Perbais reste à Walhain. (3) Pas de solution pour le quartier d'Al Vau, éclaté entre Blanmont, Walhain et Mont-Saint-Guibert.

En 1975, entre Orne et Orneau, quatre petites localités du Sud du Brabant wallon préparent dans la fièvre et les déchirements une destinée commune.

CHRONIQUE politique d'une année bousculée en compagnie des héritiers : Bernard Marchand, Christian Basecq et Vincent Demanet… mais aussi avec les témoignages de Valère Mottard, André Wyseur, Joseph Sclipteux, Marc De Tender, les tracts et journaux de l'époque et les archives inédites de Joseph Michel.

Non à Gembloux !

Les élections du 11 octobre 1970 sont très chaudes à Cortil-Noirmont. Une liste socialiste et libérale intitulée Défense et promotion de Cortil-Noirmont fait campagne sur un seul slogan : *« Non à Gembloux ! »*

Pol Demanet, dont le beau-frère, Charles Jandrain, est échevin à Gembloux, conserve sa majorité et son poste de bourgmestre, mais de justesse, à 19 voix près. Depuis 1967, des contacts sont pris avec la ville voisine. Cette dernière vient même d'émettre un avis favorable à l'étude de la question.

En février 1975, quand le Plan Michel est soumis à l'avis des 108 communes de l'arrondissement de Nivelles, le bourgmestre manque s'étrangler. Alors que Noville-sur-Mehaigne et Orp-le-Grand peuvent changer de province, rien n'est prévu pour sa commune.

La riposte est quasi immédiate. Sur le plan intérieur, il organise un référendum sur l'adhésion de sa commune à la ville de Gembloux. Sur le front extérieur, il écrit, rencontre, fait intervenir notamment Paul Vanden Boeynants, alors ministre de la Défense (ce dernier écrira à trois reprises au ministre Michel).

Une opposition résolue

De toutes parts, c'est l'échec. Cortil et Noirmont sont en réalité divisés sur la question. Noirmont est proche de Chastre géographiquement. Certaines rues sont même entremêlées. De plus, l'opposition de Maurice Decelle est résolue, quasi rabique. Entre les chrétiens de Cortil et les libéraux-socialistes de Noirmont, le courant ne passe plus. Les résultats du référendum, loin de conforter le combat de Pol Demanet, consacrent avant tout la rupture entre les 2 villages (cf. « Brèves de fusion »).

Un député en jeu

À Bruxelles, ce n'est guère mieux. Libéraux, socialistes et même le PSC sont opposés au départ de Cortil-Noirmont vers la province de Namur.

Venu à l'assemblée cantonale du PSC de Gembloux, le 25 septembre 1974, Joseph Michel avait promis de donner le feu vert si les deux conseils communaux étaient d'accord. Une position rappelée par Jules Bastin, en mars 1975, dans une lettre à Charles-Ferdinand Nothomb (président du PSC), tout en précisant qu'il faut une décision unanime du conseil. Ce même Bastin écrira à Paul Demanet une lettre personnelle et confidentielle où il explique très clairement pourquoi l'entreprise risque d'échouer : le départ d'un millier d'habitants de la province de Brabant risque de faire perdre un député à l'arrondissement de Nivelles.

Chastre sur Orne

Pendant ce temps-là, à Chastre-Villeroux-Blanmont, le conseil communal est nettement moins torturé. Assis sur une confortable majorité de huit élus sur neuf, le libéral Werner Marchand réunit son conseil le 22 avril 1975 et fait approuver à l'unanimité les propositions du Plan Michel à trois conditions :

- maintien de Cortil-Noirmont dans l'entité ;
- harmonisation des frontières avec Mont-Saint-Guibert et Walhain-Saint-Paul. Ainsi, Chastre était prêt à céder deux maisons de Blanmont à Mont-Saint-Guibert pour régler une bonne fois pour toute la situation inextricable du quartier d'Al'Vau ;
- rattachement du hameau de Perbais, faisant géographiquement, économiquement et humainement partie intégrante de la section de Chastre (voir notre édition du 23 mai consacrée à Walhain).

Signe de bonne volonté de la part du conseil, il propose pour l'entité le nom de Chastre-sur-Orne. Ainsi serait gardé le nom de Chastre et les communes fusionnées se sentiraient non pas englobées, mais appelées à former une nouvelle entité.

À Saint-Géry et Gentinnes

À Saint-Géry, le bourgmestre Jules Minique vient de décéder et, en ce début de mois de mars 1975, Maurice Durdu assume encore l'intérim pour quelques jours, avant de céder le maïorat à Jacques Paquet.

Le conseil approuve le Plan Michel à l'unanimité, tout en souhaitant l'annexion de Perbais et de Nil-Pierreux (toute la partie de Walhain située à l'Ouest de la N4).

Enfin, le conseil de Gentinnes, sous la présidence de Sylva Rebts, s'était réuni le 18 février. Les conseillers prennent connaissance de la pétition adressée par les habitants du hameau de Haute Heuval au collège de Mellery pour exiger leur rattachement à la future entité de Villers-la-Ville. Le conseil regrette que cette pétition ait été faite *« à l'initiative d'éléments étrangers à notre commune »*… visant sans doute le conseiller communal de la majorité André Wyseur, originaire de Courtrai et signataire de la pétition !

Vers les élections

À la mi-juillet 1975, le gouvernement tranche. Cortil-Noirmont reste en Brabant et Perbais est maintenu dans Walhain. Pour Pol Demanet, qui se sera battu jusqu'au bout, mais sans obtenir l'unanimité au sein de sa propre commune, la déception est énorme. Avec la fusion, la politique locale prend une autre dimension et après 18 années de maïorat, il décide d'en rester là.

Stéphane VANDEN EEDE

Le pourquoi du comment

Joseph Michel proposait la fusion de Chastre-Villeroux-Blanmont, Cortil-Noirmont, Gentinnes et Saint-Géry, ainsi qu'une petite retouche au hameau de Haute-Heuval. Par contre, l'annexion par Chastre du hameau de Perbais (Walhain) et le rattachement de Cortil-Noirmont à la grande commune de Gembloux furent refusés.

Pourquoi ?

Perbais possédait quasiment tous les commerces et industries du territoire de Walhain-Saint-Paul. Son départ se serait traduit par des pertes fiscales importantes. Pour Cortil-Noirmont, la frontière provinciale est restée intangible. Raison évoquée : la perte d'un millier d'habitants aurait pu avoir comme conséquence la diminution du nombre de députés dans l'arrondissement de Nivelles.

Comment ?

Malgré de nombreuses lettres de soutien, un référendum et un combat acharné de son bourgmestre, Pol Demanet, les libéraux, les sociaux-chrétiens et le Rassemblement wallon furent inflexibles et Cortil-Noirmont resta en Brabant wallon.

Brèves de fusion

Les préfusions

● Sous l'occupation française (1794-1815), la création des départements sépare définitivement Gembloux sur l'Orneau (Sambre-et-Meuse-bassin de la Meuse) de Cortil sur l'Orne (Dyle-bassin de l'Escaut). La commune de Chastre est regroupée avec Villeroux le 19 avril 1811 et avec Blanmont le 7 novembre 1823 (régime hollandais). À la même époque, le 1er mars 1823, Cortil est fusionné avec Noirmont. Enfin, le 12 août 1926, le hameau du Piroy est détaché de Cortil-Noirmont pour tomber dans l'escarcelle de Chastre.

Les élections de 1970

● À Chastre-Villeroux-Blanmont, Werner Marchand (PRL), bourgmestre depuis 1947, reconduit sa majorité libérale-chrétienne, emportant 8 sièges contre 1 aux socialistes. Au collège : Jean Goffaux et André Colomb. À Cortil-Noirmont, une majorité étroite pour Pol Demanet (PSC), bourgmestre depuis 1959, avec 4 sièges contre 3 pour la liste libérale-socialiste de Christian Basecq et Maurice Decelle. Au collège : Joseph Sclipteux et Léon Falisse. À Gentinnes, cinq listes se sont présentées ! Sylva Rebts (PSC) décroche 5 sièges et succède à Félix Paulet au maïorat. Au collège : Jean Dandoi et Michel Scheveneels. Enfin, à Saint-Géry (249 électeurs), Jules Minique (PSB) rempile pour un second mandat et associe les deux listes concurrentes à la gestion de la commune. Au collège : Jacques Paquet (PLP) et Maurice Durdu. Le maïeur décède en 1974 et Jacques Paquet le remplace à partir de mars 1975.

Une pétition à Haute-Heuval

● Début 1975, une délégation des habitants de Haute-Heuval (une dizaine de maisons, 37 habitants et 152 hectares) a remis une pétition de 21 signatures à l'échevin Jules Dessy de Mellery pour que leur hameau soit détaché de Gentinnes et joint à la fusion de Villers-la-Ville. À l'initiative de cette démarche, Aimé Hermans, agriculteur.

Un référendum à Cortil-Noirmont

● Le conseil communal organise un référendum par voie postale le 26 mars 1975. Sur 667 électeurs, 405 votent pour la fusion avec Gembloux (61 %) et 205 (31 %) pour Chastre. Noirmont donne une majorité relative à Chastre (49 % contre 39 %) et Cortil s'avère nettement plus radical pour Gembloux (76 % contre 20 %) : la commune est divisée…

S. V.

QUE SONT DEVENUES LES MAISONS COMMUNALES ?

CHASTRE

CORTIL-NOIRMONT

SAINT-GÉRY

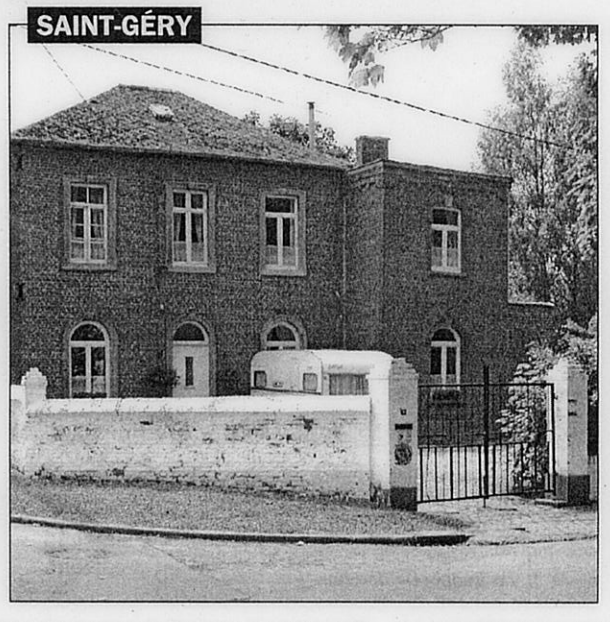

GENTINNES

Les maisons communales ont souvent changé de place dans les villages qui composent Chastre. La maison communale actuelle de Chastre se trouve dans l'ancien château de Chastre, transformé en ferme. Le corps de logis de la ferme rose (appelée aussi ferme de Perbais (!) ou du Castillon) date de 1688. Les services communaux s'y sont installés en 1981. À l'époque de la fusion, la maison communale se trouvait dans les bâtiments de l'actuelle agence Dexia, 36 avenue du Castillon (photo de gauche). Un bâtiment construit en 1969. À Cortil-Noirmont, l'administration communale avait ses locaux rue du Tensoul, où se trouvait également l'école communale.

À Saint-Géry, à l'époque des fusions, bourgmestre et conseillers se retrouvaient au nº 15, rue des Écoles. Certains bâtiments abritaient les écoliers. Aujourd'hui, l'un des locaux est dévolu à la buvette des pelotaris. Auparavant, la maison communale se trouvait le long de la N 273, rue de l'État. Elle a été rachetée par un privé.

Enfin, la maison communale de Gentinnes se situait rue Golard, et l'école communale y avait aussi ses quartiers.